

Extrait du Nice Premium

<http://www.nice-premium.com>

Être ou ne pas être n'est plus une question

- Forum -

Date de mise en ligne : jeudi 19 janvier 2006

Description :

La nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre à travers le monde des internautes. Un Proviseur a été révoqué parce qu'il avait un blog dans lequel il a eu l'indélicatesse de se montrer et de dire la vérité. Pour beaucoup de bien pensant c'est un fait inadmissible voire intolérable.

Nice Premium



Pour les personnes qui ont jugé et condamné cet homme au sein d'une commission paritaire nationale de discipline, tenue le 9 décembre dernier, être ou ne pas être n'est pas une question qu'il convient de se poser.

A en croire leur verdict, être chef d'établissement de l'éducation nationale et homosexuel paraît être pire qu'être un professeur incompetent ou dangereux.

Pourtant, je cite d'une source fiable nommée « Légifrance » un extrait du projet de loi relatif aux comportements discriminatoires à caractères sexistes ou homophobes : « Les comportements discriminatoires constituent dans une société démocratique des atteintes qui ne sauraient être tolérées parce qu'elles mettent directement en cause la dignité de la personne humaine dans ce qu'elle a de plus sacré.

Les violences et les discriminations qu'ils génèrent entraînent des préjudices individuels conséquents avec un coût social non négligeable. »

De plus, et je cite toujours de cette même source :

« La liberté d'opinion est garantie aux fonctionnaires. Aucune distinction, directe ou indirecte, ne peut être faite entre les fonctionnaires en raison de leurs opinions politiques, syndicales, philosophiques ou religieuses, de leur origine, de leur orientation sexuelle, de leur âge, de leur patronyme, de leur état de santé, de leur apparence physique, de leur handicap ou de leur appartenance ou de leur non appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie ou une race. »

Mais qu'en est-il du devoir de réserve dont le contexte est plus flou que le nom ?

Le devoir de réserve est une sorte de garde fou pour celui qui oserait parler de ce qui le préoccupe dans son milieu professionnel à l'extérieur de celui-ci, risquant alors d'attirer l'attention sur des situations troubles ou litigieuses.



En bref, pour ceux qui osent encore dire qu'ils représentent un état prétendu libre et défenseur des droits des hommes et des citoyens ; il leur est conseillé de ne surtout pas parler de leur travail. Ils peuvent expliquer leur fonction et broder dans le sens du poil autour des activités qui les occupent pendant leurs heures mais en aucun cas y attacher un préfixe (occupe...préoccupe).

Être ou ne pas être n'est plus une question

Dans le cas de cet homme qui relatait sa vie, il est inadmissible que l'on puisse attenter à son droit de travailler sous le prétexte qu'aux heures où il redevient libre de n'être qu'un homme, son affinité sexuelle n'est pas celle de ceux qui le juge.

Le blog est, reste et demeure un espace de libre expression, un journal intime à accès libre, comme n'importe quelle presse.

Le libre arbitre est, reste et demeure une prérogative d'adulte, alors cliquer sur une croix pour fermer le document ou lire un contenu ne dépend que de la liberté que chacun a, ou alors je n'ai toujours pas compris la teneur de ce mot dont on ne cesse de se targuer.

Pour en savoir plus :

- ▶ L'article de l'[une des lectrices de ce blog](#)
[<http://www.kozlika.org/kozeries/index.php/2006/01/17/422-un-proviseur-blogueur-revoque/>]
- ▶ L'article du [Nouvel Observateur](#)
[<http://archquo.nouvelobs.com/cgi/articles?ad=societe/20060116.FAP0061.html&host=http://permanent.nouvelobs.com/>]
- ▶ L'article du [Figaro](#) [<http://www.lefigaro.fr/societe/20060117.FIG0062.html?085128>]
- ▶ L'article du [Midi Libre](#) [<http://www.midilibre.com/actuv2/article.php?num=1137441786>]
- ▶ Si vous souhaitez signer [la Pétition en ligne](#) [<http://www.petitiononline.com/Garf/petition.html>]

Elise